



## **SYNDICALISTE, PAS VOYOU !**

Après les « 5 de Roannes », après nos camarades d'Air France, une nouvelle fois, les libertés syndicales, les libertés d'expression, les libertés d'agir collectivement sont à nouveau menacées à TOULON.

Le 8 octobre dernier, lors de la journée nationale d'action interprofessionnelle et unitaire (CGT, FSU, Solidaires, UNEF et UNL), les salariés de l'Energie en grève avait décidé d'intervenir sur l'outil de travail dans le cadre du préavis national de la fédération Mines-Energie. Cette intervention décidé et mise en œuvre collectivement a été revendiqué par l'UD du Var.

Depuis cette manifestation, 13 camarades du secteur de l'Energie ont été convoqué par la police pour être entendu avec prise d'empreinte et relevé d'ADN.

Le Secrétaire Général de l'UD CGT du VAR avait pourtant été entendu par les mêmes services de police, le 13 octobre 2015, réaffirmant la revendication par l'organisation des actions menées dans le cadre collectif. Il y a clairement la volonté du Procureur de nier l'action collective pour criminaliser l'action syndicale.

Nous dénonçons une politique répressive à l'encontre de l'action syndicale avec l'aval du pouvoir en place alors même que les poursuites contre les patrons verbalisés dans le cadre du droit du travail sont quasiment et systématiquement, classées sans suite.

Face à cet acharnement politico-judiciaire, la première de nos responsabilités syndicales est d'être solidaire et présent auprès des militants, syndiqués et salariés qui sont engagés pour combattre les politiques d'austérité et de régression sociale.

Dans le VAR, les inégalités sont de plus en plus criantes et appellent des réponses en termes de ré-industrialisation, de développement des services publics pour sortir d'une précarité grandissante qui frappe une population de plus en plus large, particulièrement les jeunes et les retraités.

Le 8 octobre, les salarié-e-s, les retraités, les jeunes ont porté des revendications en termes d'emploi, de salaire, de retraite, de conditions de travail.

La réponse à ces revendications pour plus de justice sociale ne peut se traduire par la répression et la menace d'action en justice.

**Nous combattons toute forme d'intimidation qui viserait à affaiblir l'action collective et notre organisation.**

**Nous réaffirmons notre soutien plein et entier à nos 13 camarades et appelons les syndicats à s'inscrire dans toutes les mobilisations pour les libertés syndicales notamment le 16 novembre autour des 5 de l'Energie Paris et le 2 décembre autour des camarades d'Air France.**

Montreuil le 30 octobre 2015.